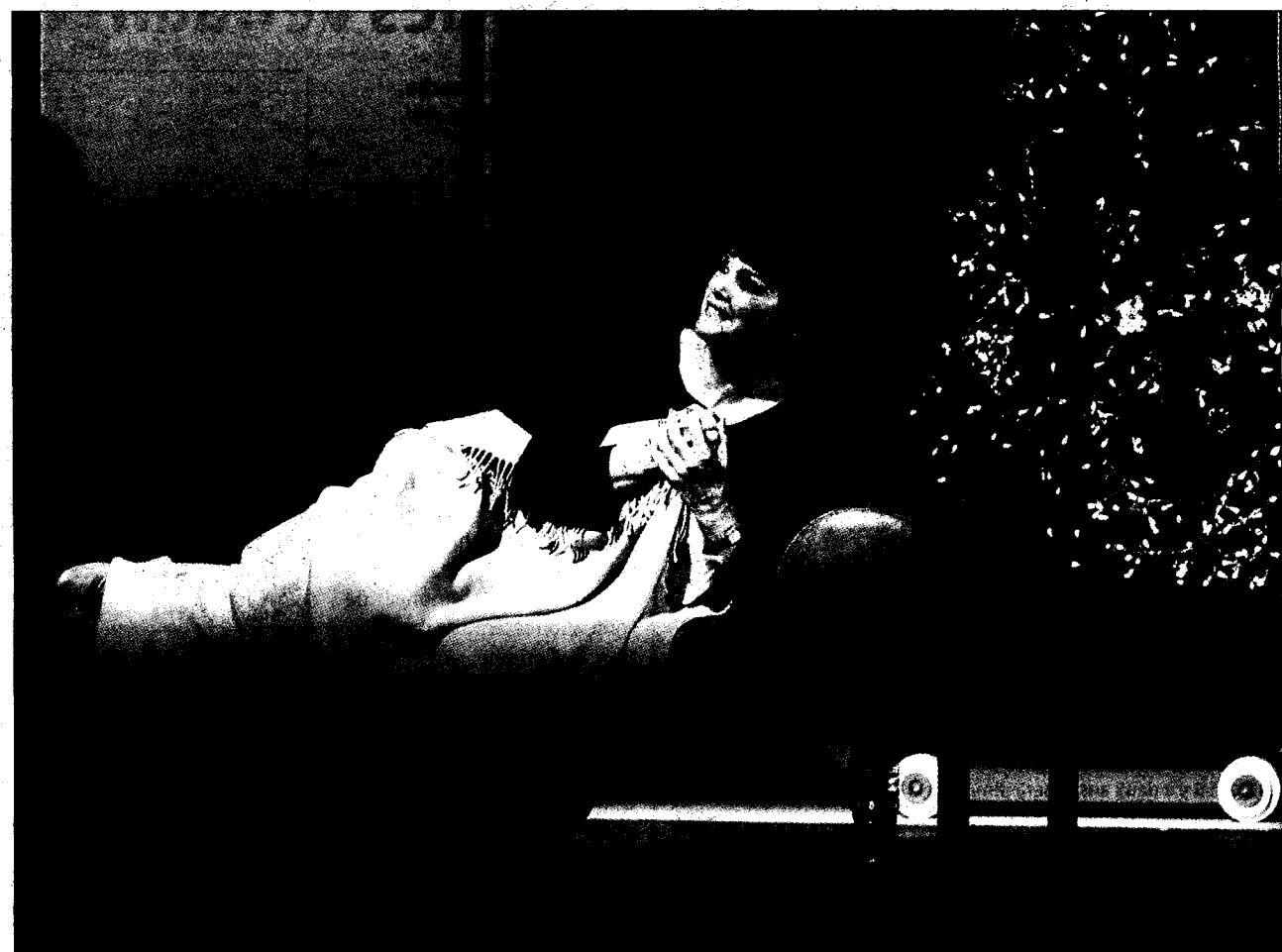


# Orléans

## Le conseil municipal se dit vigilant sur le devenir du Carré Saint-Vincent



La chambre régionale des comptes regrette que le Cado n'ait encaissé que 400 € par représentation sur Paris pour « Oscar et la dame Rose », estimant que le « retour sur investissement » des tournées est limité, malgré un financement important au départ. (Photo d'archives)

■ La chambre régionale des comptes a émis un rapport sévère, surtout sur le Cado. Hier soir, Serge Grouard a souligné que les financeurs réfléchissaient à une mise à plat des financements des quatre structures principales.

La gestion du Carré Saint-Vincent ne tournerait-elle pas rond ? Hier soir, le conseil municipal a été tenu de rendre public deux rapports de la chambre régionale des comptes sur ce lieu culturel majeur de la ville d'Orléans. Si la qualité des spectacles n'est pas mise en doute, les remarques sur la gestion (lire les détails en pages départementales) du Cado (Centre d'art dramatique d'Orléans) ne sont pas anodines. Une mise à plat devra intervenir pour fin 2007, qui

marque l'échéance d'une convention avec les financeurs.

Actuellement, la Scène nationale doit supporter une série de coûts qui ne la concerne pas et qui relève en particulier du Cado. Et ce, parce que la convention de 1998 entre ces deux structures n'a fait l'objet d'aucune révision. « La ville d'Orléans a manqué de vigilance », a asséné Jean-Pierre Sueur, conseiller municipal d'opposition. Il appelle à des changements, d'autant que les dirigeants du Cado (à la retraite mais toujours en poste) doivent partir. L' élu a demandé à la mairie de veiller à faire revoir la grille — très élevée — de salaires et à séparer la gestion du Cado d'une société privée « Théâtre actuel ». Mais il tient à conserver les quatre structures principales du Carré Saint-Vincent :

Cado, Scène nationale, Centre chorégraphique national, Centre dramatique national (avec Olivier Py). « Il ne faudrait pas que cette restructuration se fasse au détriment du CDN, au détriment de la création ».

### Il faut « pérenniser les financements »

Serge Grouard, maire, y travaille actuellement « dans un excellent climat » avec l'État, la région et le département. « Je partage ce souci de vigilance et je pense qu'elle aurait pu porter dès 1987 (...) Il faut aboutir le plus rapidement possible pour programmer les futures saisons

théâtrales », a-t-il mentionné, tout en soulignant que « la ville d'Orléans ne pourrait supporter une diminution subreptice des financements de l'un ou de l'autre des partenaires, ou de plusieurs ». Au contraire, il faut « pérenniser les financements et encourager la créativité ». Parce que les 100.000 spectateurs annuels du Carré y trouvent, eux, leur compte : la diversité des structures leur permet de bénéficier de spectacles multiples et variés. Bien plus nombreux que dans des villes comparables !

Anne-Marie Coursimault.

## COMMENTAIRE

### Station immobile

Après avoir longuement échangé (lire ci-dessus) sur le rapport de la chambre des comptes concernant le Centre d'art dramatique d'Orléans, le bien nommé Cado, du moins il faut croire (on ne peut donc aimer les planches que si elles sont à billets ?), les conseillers municipaux, hier soir, ont changé de théâtre d'opération pour se retrouver du côté de l'Île Arrault.

C'est là que se construira la nouvelle station d'épuration, dont on a assurément besoin, enfin si l'on peut dire. Cela se fera pratiquement sur le site de l'actuelle. Mais en mieux, on s'en doute (elle sera notamment couverte et évidemment plus moderne et moins bruyante). Et cela se fera en dépit de l'opposition de nombreux riverains.

L'opposition, cette fois municipale, l'aurait bien vue à La Chapelle-Saint-Mesmin, où l'actuelle station, de loin la plus importante de l'agglomération, aurait pu accueillir (aussi) les rejets du sud de l'agglomération. Mais

c'eût été mettre tous ses œufs (?) dans le même panier. J-Pierre Sueur a plaidé la cause de La Chapelle, en tentant de rallier, « toute politique mise à part », des élus de la majorité à son panache blanc. Peine perdue : aucun d'entre eux n'a résisté au chant des sirènes de Charles-Eric Lemaignan, qui n'a pas manqué d'arguments pour défendre son choix (coût, proximité, pas de passage de tuyaux sous la Loire...).

Au moins ne peut-on reprocher à la municipalité de vouloir conserver à tout prix sur son sol un équipement de prestige, les stations d'épuration ne rentrant assurément pas dans cette catégorie. Une clinique, un palais des sports, une salle de spectacle, c'est quand même plus classe. La facilité eût au contraire été de refile la patate chaude à une commune voisine. Remarquez, Saint-Privé-Saint-Mesmin a bien failli en hériter. Mais son conseil municipal a dit « niet ». Ou peut-être autre chose, de moins poli.

Michel Varagne.

## En bref

● **Conseiller municipal.** Un hommage a été rendu à Guy Civil, décédé. Abderrahim Ghabra, connu à La Source et dans le milieu de la formation, le remplace dans l'opposition.

● **Centre de loisirs de Charbonnière.** La mairie se pose la question du maintien permanent du site. « Les conditions ne sont pas satisfaisantes. C'était flagrant avec les fortes chaleurs, en juillet », a souligné Bénédicte Maréchal, adjointe. L'accueil à la journée serait exceptionnel et les nuits de camping pourraient être maintenues.

● **Rentrée scolaire.** Effectifs dans les écoles maternelles publiques : 3.500 ; dans les élémentaires : 5.119.

● **Aselqo.** Un débat a eu lieu sur le soutien scolaire que doit mener l'Aselqo au niveau des

collèges. « Si c'est pour apprendre et apprendre autrement, ça nécessite une formation de personnel ou un recrutement », a souligné Hélène Mouchard-Zay. Florent Montillot, adjoint, lui a répondu que l'Aselqo a pour consigne de prendre des personnes ayant bac + 2 minimum ou + 3, des étudiants à l'IUFM ou en maîtrise, des enseignants.

● **Travaux au cinéma des Carmes.** Le cinéma sera fermé le 4 avril pour trois à quatre semaines afin de remplacer les portes par un ensemble vitré. À partir du 31 août et pendant quatre mois, le nombre de séances sera réduit (avec maintien le soir à partir de 18 heures) pour réaménager le hall, créer un espace rencontre et ravalier les façades. Ouverture complète le 1<sup>er</sup> septembre !